

Compte-rendu de la réunion publique du conseil de quartier Ouest Mardi 10 février 2009

Ouverture de la réunion

Marie-Thérèse Dugué, conseillère municipale déléguée en charge des structures consultatives et de la vie associative ouvre la séance et présente les élus municipaux résidant sur le secteur Ouest, présents à la réunion publique : Kadejat Dahou-Fredi, adjointe au maire chargée de l'enfance et la jeunesse, Annie Charton, adjointe au maire chargée des solidarités et Jean-Pierre Nique, conseiller municipal et ancien élu référent du conseil de quartier Ouest.

Elle rappelle que l'objet de cette réunion est de faire le point avec la population sur les projets en cours dans le quartier et d'engager la réflexion sur l'exercice de la démocratie participative à Saint Jean de la Ruelle.

L'objectif des conseils de quartier est de faciliter l'action des citoyens dans les prises de décisions communales et aujourd'hui ces conseils de quartier vont être rénovés afin de les rendre plus dynamiques et plus motivants.

Historique des conseils de quartier

Marie-Thérèse Dugué fait ensuite un bref historique des conseils de quartier depuis leur création en 1999. Ils ont prouvé leur efficacité et leur intérêt. La Municipalité a donc souhaité dresser un bilan objectif de leur fonctionnement pour améliorer la participation citoyenne. Cette réflexion a débuté au lendemain des élections municipales. C'est pourquoi les conseils n'ont pas été réunis depuis. Les élus référents de tous les conseils de quartier ont été consultés et un bilan a été dressé.

Les constats suivants ont été faits :

- Les membres des conseils comprennent mieux les décisions municipales
- Les questions remontent bien mais les propositions n'aboutissent pas forcément
- Améliorer le traitement et les réponses faites aux demandes
- Il serait souhaitable de développer la participation des jeunes et des personnes travaillant à Saint Jean de la Ruelle mais n'y résidant pas.
- L'intérêt de chacun prime parfois/souvent trop sur l'intérêt collectif : Il arrive que les conseils de quartier soient vus comme un lieu d'expression des intérêts individuels alors qu'ils doivent contribuer à l'intérêt général
- Critiquer est constructif, mais il faut faire des propositions pour améliorer

Propositions pour des nouveaux conseils de quartier :

- Réflexion sur les grands projets du quartier
- Faire des rencontres inter conseils de quartier
- Faire des réunions des conseils de quartier élargies à la population.

Les assises

Les assises de la démocratie participative auront lieu le samedi 10 octobre 2009. Au cours de ces assises, la rénovation du fonctionnement des conseils de quartier sera discutée. Des ateliers ayant pour thème le développement durable seront mis en place.

Afin de mener à bien leur préparation, il serait souhaitable que 3 ou 4 personnes de chaque conseil de quartier s'inscrivent au groupe de travail chargé de l'organisation de ces assises.

Des réunions de conseils de quartier seront programmées fin mars- début avril dans chaque quartier et seront animées par un élu habitant le quartier.

Questions diverses

La charte des conseils de quartier devrait être distribuée à tous les participants lors de la première réunion du conseil de quartier et mise en ligne sur le site Internet de la ville.

Un ancien membre du conseil de quartier regrette que de nombreux « petits travaux » (ex. marquages au sol, bouchage de nids de poule...) n'aient pas été faits et que, très souvent, aucune réponse n'ait été donnée aux fiches de liaison.

Des mesures vont être prises pour assurer un meilleur suivi des fiches de liaison et essayer, dans la mesure du possible, de donner une réponse à chaque demande.

Mme Dugué suggère de reprendre les comptes-rendus des dernières réunions et de faire un point sur les propositions et sur ce qu'il reste à faire.

Les membres du conseil de quartier connaissent déjà, pour la plupart d'entre eux, les dossiers importants traités (ce sont des gens investis dans la vie communale, qui lisent les nouvelles, la presse...); ils trouvent donc inutile de débattre pendant toute une réunion sur un sujet qu'ils connaissent bien. Ensuite, pour les problèmes secondaires, il ne reste que très peu de temps à la fin de la réunion. Si bien qu'après quelques réunions, certains membres ne participent plus.

Il faudra réfléchir à mieux organiser l'ordre du jour et laisser les gens exprimer leurs besoins au quotidien. Il faut trouver une meilleure méthode de fonctionnement si on ne veut pas décourager les bonnes volontés. Chaque conseil de quartier fait un travail spécifique de proximité.

Jean-Pierre Nique, ancien élu référent du conseil de quartier Ouest, pense que certains conseils de quartier sont plus porteurs que d'autres et s'investissent davantage. Il dit que les conseils de quartier doivent rester des lieux « populaires » ; il faut que les inscrits aient plaisir à venir en réunion ; on peut toujours s'améliorer, progresser, se remettre en question.

Les assises semblent loin dans l'année ; il faudrait commencer à prévoir 1 ou 2 réunions, planifier un calendrier et l'organiser. Un groupe de pilotage va être créé sur la base de volontaires et des réunions seront programmées.

Une information sera faite pour donner les coordonnées des référents dans les Nouvelles, dans la presse et sur le site Internet de la ville.

Point sur le quartier :

Rue de la Fournellerie :

Après une attente de trois ans, les travaux ont enfin commencé ;

Pour prolonger les travaux jusqu'à la rue de la Haute Jarretièrre et ensuite la rue du Poirier, il faudra acquérir des terrains pour faire les alignements ; le chantier sera définitivement terminé jusqu'à la rue du Poirier dans deux ans.

Rue des Marchais

Les travaux des réseaux eau et assainissement ont été budgétés et seront faits en 2009 ; ensuite viendra la réfection de la voirie.

Réaménagement de la Place du Canada :

Marquage en peinture du stop ; certains conducteurs grillent le stop mais beaucoup de véhicules ralentissent. Il faudrait trouver un aménagement plus esthétique.

Lotissement de la Guillaumière :

Vitesse excessive rue de la Guillaumière : des riverains souhaitent l'instauration d'une zone 30, plus de passage de la police municipale et le traçage d'une ligne blanche ;

De nombreux véhicules des résidents du lotissement stationnent sur les trottoirs ; les parents avec les poussettes sont obligés de passer sur la route. Il faudrait que la police municipale verbalise ;

Jean-Pierre Nique se rendra sur place et verra ce qu'il est possible de faire.

Christophe Chaillou dit qu'on ne peut pas mettre des obstacles partout pour empêcher le stationnement.

Rue des Marchais : cette rue est interdite aux poids-lourds uniquement dans un sens, mais les camions la prennent dans les deux sens ;

Pour les prochaines réunions, il faudrait imprimer, en grand format, un plan du quartier Ouest pour bien localiser les rues.

Certains habitants souhaitent que le terrain de pétanque soit refait. Christophe Chaillou informe qu'il sera reconstruit dans le petit espace vert situé entre les pavillons, rue de la Guillaumière.

L'alarme de l'entreprise Loire-Boissons située dans la zone industrielle se déclenche longuement la nuit .

Sur la bretelle d'accès à la rue des Petits Osiers, il est signalé de nombreux nids de poule. Avec le passage incessant des poids-lourds, des nuisances sonores ont été constatées.

Jean-Pierre Nique dit que des travaux de rebouchage des nids de poule ont été faits récemment, mais avec les intempéries et le nombre de poids-lourds qui passent, l'enrobé ne tient pas.

Un riverain précise que son trottoir est toujours encombré pour rentrer chez lui ; les habitants des immeubles voisins stationnent leur voiture à l'extérieur de la résidence car les locations des garages sont onéreuses.

Il est signalé le mauvais état des routes dans la zone industrielle et principalement de nombreux nids de poule.

La partie Ingré doit être entretenue par la ville d'Ingré et la partie Saint Jean de la Ruelle entretenue par la ville de Saint Jean de la Ruelle : La Chambre de Commerce et d'Industrie avait demandé la rétrocession des voiries aux villes mais les actes n'ont jamais été signés chez le notaire.

Le réseau assainissement n'est pas suffisant pour accueillir de nouvelles entreprises. Un accord de principe entre l'agglo et la CCI a été conclu pour faire les travaux d'assainissement, les villes participant pour une partie sur trois ans ; l'assainissement va être fait, ensuite ce seront les travaux de voirie.

La suppression de la taxe professionnelle est évoquée.

Un nouvel impôt a été créé par l'agglo : la taxe additionnelle qui variera de 40 à 120 € par an pour les ménages. La taxe assainissement sera réévaluée de 20 % par l'agglo.

Les recettes des communes sont en baisse, notamment sur le budget de l'eau : La consommation des ménages et des entreprises est en chute de 10 %. Les recettes de la crèche familiale sont également en baisse. Par contre, l'épicerie sociale a doublé sa fréquentation, de plus en plus de gens se trouvant en situation de précarité.

Une lampe rouge, située sur l'antenne du château d'eau de la rue du même nom, ne fonctionne plus.

Running dans la zone industrielle : Apparemment, depuis le passage de la police cet été, la situation est plus calme.

Est-ce que le réseau bus sera modifié avec l'arrivée du tramway ?

Les lignes de bus situées au sud de la commune seront réduites avec l'arrivée du tramway. Il faudra profiter de la réorganisation pour améliorer la desserte au nord et à l'ouest de la commune. La Semaot n'a pas commencé la réorganisation.

C'est un sujet qui peut être mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil de quartier.

Doublement de la RN 157

Christophe Chaillou explique que le doublement de la RN 157 est nécessaire pour le développement de l'agglomération mais ne se fera que très progressivement dans les années à venir.

Christophe Chaillou et Marie-Thérèse Dugué concluent la réunion et remercient les participants